

## CFPPH - Les enseignements sont organisés en 8 unités de compétences

INTITULÉ de l'UC	PÉRIODES en centre de formation	PÉRIODES Pratiques (semaines)	PÉRIODES Pratiques (heures)	PÉRIODES Pratiques (indication de lieux)
UC 1 : analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres aux pharmacies à usage intérieur	100 heures	3	105 heures	En PUI, secteur médicaments, en unités de soins
UC2 : analyser les prescriptions ou les demandes de dispositifs médicaux	90 heures	3	105 heures	En PUI, secteur des dispositifs médicaux, en unité de soins, en plateaux médicot techniques
UC 3 : assurer la qualité des opérations pharmaceutiques réalisées en pharmacie à usage intérieur	70 heures	2	70 heures	En industrie, en cellule qualité ou gestion des risques
UC 4 : organiser, conduire et mettre en oeuvre les préparations magistrales, hospitalières, les opérations de reconstitution et le conditionnement	110 heures	3	105 heures	Dont 70 heures en secteur anticancéreux
UC 5 : organiser, conduire et mettre en oeuvre les préparations de médicaments radiopharmaceutiques	60 heures	2	70 heures	En médecine nucléaire ou en PUI autorisée/médicaments radiopharmaceutiques
UC 6 : organiser, conduire et mettre en oeuvre des opérations de stérilisation des dispositifs médicaux	110 heures	3	105 heures	En stérilisation, au bloc opératoire
UC7 : Gérer des flux et des stocks de médicaments et de dispositifs médicaux dans l'environnement économique et réglementaire	60 heures	2	70 heures	En PUI ou en service de soins
UC 8 : traiter et transmettre des informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes	60 heures	2	70 heures	En PUI ou en service de soins
<b>Total</b>	<b>660 heures</b>	<b>20</b>	<b>700 heures</b>	